



MAI 2015 – N°2

Entre les grilles

Journal de l'ASSFAM dans les centres de rétention

Depuis 2010, l'ASSFAM intervient dans les centres de rétention de Paris, Vincennes et Palais de Justice, pour assurer une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes retenues.

Les intervenants rencontrent ainsi chaque année des centaines d'hommes et de femmes, enfermés pour un simple défaut de papiers.

A une époque où la société civile n'a toujours pas accès à ces lieux d'enfermement, il nous semble essentiel de communiquer sur une réalité encore trop peu connue, et d'offrir aux premiers concernés la possibilité de s'exprimer.

LES PERLES DE L'ADMINISTRATION

- ✓ Monsieur A a déposé une demande d'asile dès son arrivée au centre de rétention, en raison de ses craintes en cas de retour en Algérie. Quelques jours plus tard et alors que sa demande était toujours en cours d'examen, il a pourtant été présenté aux autorités consulaires algériennes.
- ✓ Trois femmes enceintes ont été placées en rétention au mois de mars 2015. Saisie par l'ASSFAM, qui rappelait notamment la fausse couche survenue en février 2012 au sein du centre de rétention du Palais de Justice, la préfecture de police a refusé de faire droit aux demandes de remise en liberté.
- ✓ Lors de son interpellation, Monsieur M a présenté un billet d'avion pour le lendemain matin, à destination de son pays d'origine. Saisie d'une demande en ce sens, la préfecture de police a refusé la remise en liberté de l'intéressé. Monsieur a subi plusieurs jours d'enfermement avant d'être éloigné.

Sans oublier les habituels placements de ressortissants français...



Aimez notre page
facebook.

Assfam dans les centres de rétention

RECIT DE VIE

Monsieur M. est un ressortissant malien, en France depuis treize ans maintenant. Il a été enfermé douze jours au centre de rétention de Paris-Vincennes en novembre 2014.

Comment êtes-vous arrivé en France ?

« J'étais à l'école arabe au Mali puis j'ai décidé de quitter l'école et de commencer à travailler. Je voulais faire les marchés. Mon père, qui était déjà installé en France mais avec qui j'étais en contact régulier, ne voulait pas que j'arrête l'école. Il a décidé de m'envoyer en France pour que je travaille. Il voulait que je voyage, que je découvre une autre culture et que je m'en sorte en France. Il voulait un bon avenir pour moi. Lui a travaillé dur, mon papa ; c'est un combattant. Il a tout fait ! Il n'y a pas un travail de merde en France qu'il n'a pas fait : travailler chez Renault, pour la Ville de Paris, le bâtiment, la restauration, la sécurité, le ménage, la menuiserie. Il a toujours travaillé, il mérite bien sa retraite aujourd'hui.

Je suis donc arrivé en 2001. Mon père m'a payé un visa qui coûtait presque 3 500€. J'avais vingt-cinq ans, je suis resté avec mon père pendant six ans. Puis j'ai déménagé dans un foyer car j'avais rencontré une fille. En 2007 mon père est parti à la retraite, il est rentré au pays. En France, il y avait toujours mon oncle avec sa femme, puis plein de cousins et de cousines. Lorsque mon père est rentré au Mali, mon frère m'a rejoint pour que je sois moins seul. Il a trouvé un patron qui l'a aidé pour les papiers, les CERFA et tout ça.

Et vous alors ?

Moi je n'ai jamais trouvé de patron qui a voulu m'aider. Quand je travaillais, j'étais membre d'un syndicat. J'y suis resté pendant huit mois, on a fait la grève pour avoir des papiers mais ça n'a pas marché. Je travaillais dans un restaurant, j'avais un contrat, des fiches de paie et tout. Même qu'on me donnait des papiers pour le chômage ! Ça me fait rigoler ça ! Parce que tu ne peux pas toucher le chômage puisque tu n'as pas de papiers !

J'ai déposé plusieurs demandes de titres de séjour, mais mes demandes ont été refusées. Je n'ai pas très bien compris pourquoi. Ça doit être une histoire de preuves. Pourtant j'ai tout gardé depuis mon arrivée, tout. Je ne comprends pas.



© Surty, BizonSol illustrations

Comment vous êtes-vous retrouvé au centre de rétention ?

Mon ex copine a appelé la police plusieurs fois lorsque j'étais avec ma fille, pour me dénoncer et pour inventer des histoires comme quoi je la frappais, que je la menaçais de mort et que je frappais ma fille. Mais je n'ai jamais fait ça ! Ma première fois au centre à Vincennes c'était à cause d'elle, de mon ex. La police est venue à la maison. Je ne savais même pas que c'était la police, j'étais sous la douche. Ils ont frappé à la porte de la salle de bain. J'ai failli sauter par la fenêtre tellement j'ai eu peur. La police m'a dit que ma femme avait dénoncé des faits de menaces et de coups, que c'est pour ça qu'ils étaient chez moi. Ils m'ont demandé de les suivre au commissariat pour que je m'explique. En arrivant au commissariat, j'ai passé vingt-quatre heures en garde à vue, qu'ils ont ensuite prolongé. J'ai fait quarante-huit heures de garde à vue en tout. C'était n'importe quoi. Ensuite on m'a dit qu'il n'y avait aucune preuve pour m'envoyer en prison, mais comme je n'avais pas de papiers, ils m'ont emmené en centre de rétention à la place.



Le pire c'est que quand j'étais au centre je ne l'avais même pas dit à ma fille.

Je devais aller chercher ma fille à l'école un vendredi. C'était les vacances, je devais aller la chercher pour qu'on passe une semaine ensemble. Le vendredi je ne suis pas allé la chercher. Comment je pouvais lui expliquer ça ? J'ai menti, j'ai dit que j'étais malade, que j'étais à l'hôpital, j'ai dit qu'on se verrait la prochaine fois. Elle m'a dit « *mais je peux venir te voir à l'hôpital avec maman ?* ». Je lui ai dit « *non c'est trop loin* ».

J'avais un travail à temps complet à l'époque, j'étais payé 1 500€. Quand on m'a envoyé au centre, je suis resté quarante-trois jours. Je ne prenais que des cachets, pendant les quarante-trois jours, pour dormir. C'était trop dur. Je ne parlais à personne, j'étais dans ma chambre. Je ne voulais voir personne, j'étais trop cassé pour parler. J'ai appelé mon patron pendant que j'étais en centre, je disais que j'étais malade mais il me demandait un arrêt maladie. Je ne voulais pas dire que j'étais en centre de rétention. Il savait que je n'avais pas de papiers mais les patrons, ils ferment les yeux vous savez, ils font comme s'ils n'étaient pas au courant. Si je lui disais, il allait me virer j'en étais sûr.

J'ai perdu mon boulot, après quarante-trois jours d'absence. Moi quand je ne travaille pas, je ne suis pas bien. Il faut que je m'occupe, que je trouve quelque chose. C'est bon pour la tête de travailler. Quand tu te lèves le matin et que tu ne sais pas quoi faire, c'est fatal.

J'ai même cru que j'allais perdre ma fille à cause de cette histoire de centre. Sa mère me disait « *Tu ne verras plus ta fille, tu n'as plus de travail, tu n'as plus d'argent à nous donner.* » Elle ne voulait plus que je vois ma fille. Je voulais aller au tribunal mais les gens me disaient « *Tu ne peux pas aller au tribunal tu n'as pas de papiers.* » Mais moi je leur répondais : « *Je n'ai pas de papiers mais ça reste ma fille j'ai le droit de la voir, je dois faire quelque chose* ».



Aujourd'hui, arrivez-vous à voir votre fille ?

Maintenant je peux voir ma fille car je suis allé au tribunal de Nanterre pour demander un droit de visite. Le juge a dit que j'avais le droit de voir ma fille deux week-ends par mois. Je me suis engagé à lui donner 50 € par mois parce que pour l'instant je ne travaille pas. Je me débrouille quoi qu'il arrive pour donner 50 € tous les mois. 50 € ce n'est pas beaucoup. Si j'avais des millions je lui donnerais.

L'argent c'est compliqué. Ma nouvelle copine, elle est française, elle m'aide beaucoup mais je n'aime pas ça. Les 50 € c'est elle qui les donne. Elle considère ma fille comme la sienne. Maintenant ma fille habite en Bretagne, à Rennes. Rien que pour aller la chercher ça me coûte 120 € l'aller-retour.

Aujourd'hui, je peux voir ma fille même si c'est dur financièrement. Et quand sa mère refuse, c'est moi qui la menace d'appeler la police ! Le juge a décidé, elle n'a plus le droit de m'empêcher de la voir. J'ai toujours la décision du juge sur moi au cas où... C'est une gamine de quatre ans, ce n'est pas normal. Nos problèmes de couple c'est nos problèmes, ma fille n'a rien à voir là-dedans.

Tout ce que je veux c'est ne pas être séparé de ma fille. Si un jour je prends la décision de repartir au Mali, ce sera ma décision et ma fille viendra avec moi. J'en ai assez des galères ! Treize ans comme ça ! J'espère que ma fille ne vivra pas ça. Elle sent beaucoup les choses, elle sent que son papa a des problèmes.

Je veux que ma fille aille dans une bonne école, privée. Je veux m'installer avec elle, je veux au moins me rapprocher d'elle, pouvoir aller la chercher à l'école et la voir davantage. »

ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« Depuis l'effondrement du régime libyen du colonel Kadhafi (...), le nombre de migrants qui franchissent la méditerranée depuis les côtes libyennes (...) a régulièrement augmenté jusqu'à atteindre des proportions considérables.

Le flux ne faiblit pas depuis le début de l'année 2015 (...). Les conditions météorologiques s'améliorant en méditerranée, la situation va s'aggraver (...).

Les islamistes de DAESH (EI) ou leurs affidés ont pris possession de certaines villes libyennes.

Les membres de EI se sont (...) déjà trouvés au contact de campements précaire de migrants installés à proximité des côtes. (...) La promiscuité, pouvant durer plusieurs semaines à plusieurs mois entre ces migrants, affaiblis physiquement et psychologiquement, dépendants financièrement et ces islamistes peut clairement favoriser le prosélytisme et la radicalisation de ces migrants.

La plupart de ces migrants restent quelques semaines en Italie (...) d'où ils partent après avoir récupéré leurs forces. (...) Leur identité comme leur nationalité n'est pas formellement établie et le risque est donc encore plus grand. (...) La plus grosse partie emprunte le réseau italien jusqu'à la ville de Milan où les migrants prennent le THELLO.

Les migrants prennent le THELLO (...) qui arrive chaque jour gare de Lyon à 9 h 30 et tous les contrôles effectués jusqu'ici ont permis de constater que (...) ce sont entre 60 et 80 migrants clandestins qui l'empruntent quotidiennement. Nous avons constaté la présence d'étrangers des nationalités suivantes : (...) Égyptien, (...) Malien, (...) Tunisien (...).

Des ressortissants de ces trois nationalités ont largement pu être infiltrés par des éléments terroristes et ce sont les nationalités les plus représentées actuellement à bord de ce train».

Argumentaire du Commissaire Divisionnaire dans le procès-verbal de contexte relatif aux arrivées massives de migrants en provenance de Libye par Thello, 23 avril 2015

Une tentative pour justifier les contrôles au faciès, heureusement sanctionnée par la Cour d'appel de Paris !

RECIT DE VIE

Madame D est une ressortissante guinéenne, d'origine peulh. Elle a été enfermée deux jours au centre de rétention de Paris-Palais de Justice, en juin 2014.

Les études

« Mon père a été à l'école coranique, comme toute sa famille. Il voulait donc que j'aille à l'école coranique, qui était privée. Mais il était au chômage et il ne pouvait pas payer l'école. Du côté de ma mère, ils allaient à l'école française. Ma mère est allée à l'école mais comme il n'y avait que des garçons, sa mère lui a dit de ne plus y aller.

J'ai tellement insisté pour aller à l'école que mon père m'a envoyée à l'école française en attendant que la situation financière s'améliore. Je voulais à tout prix faire des études.

J'ai toujours été fascinée par les femmes intellectuelles. Je ne les voyais qu'à travers la télé, mais avec le temps, j'ai changé d'avis et je suis allée vers les mathématiques, grâce à notre ancienne ministre de l'éducation, qui a été à deux reprises Directrice Générale de l'Éducation à l'UNESCO et qui est aujourd'hui la Présidente de la FAWE (Forum des éducatrices africaines).

Elle a été un véritable exemple pour la jeune femme que je suis. Elle disait : « *N'ayez pas peur des branches techniques, vous êtes aussi intelligente ou plus intelligente que les hommes* ». A un moment donné de ma vie, je devais choisir entre continuer ou arrêter les études. A voir cette femme, très présente dans nos vies, je me suis dit que si elle avait réussi dans sa vie en faisant des études, pourquoi pas moi ; J'étais une femme, une peul, une musulmane comme elle.

Dans mon village, je suis la première fille à avoir eu son bac, et ça, c'est grâce à mon père qui a accepté que j'y aille. J'ai continué mes études à l'université.

Faire des études pour une fille, c'est un choix difficile.



Les relations de famille

J'ai été maltraitée par ma mère. Elle me frappait, elle me mettait la pression pour que je sois comme les autres filles. Je ne me suis jamais entendue avec ma mère. J'ai toujours pensé qu'elle ne m'aimait pas. En Guinée, on pouvait rester six mois dans la même maison sans s'adresser la parole. Je n'avais de place nulle part dans la maison. Elle me critiquait toujours devant tout le monde. Elle me frappait. Elle m'humiliait en permanence.

Quand j'ai eu mon bac, je devais quitter la maison pour poursuivre mes études. Quand je lui ai dit que j'étais contente de partir, elle m'a giflée.



Mon père m'a toujours protégée mais il n'était pas toujours présent car il voyageait beaucoup pour son commerce. Je ne lui ai jamais parlé de toutes les humiliations, car j'avais peur qu'il divorce à cause de moi.

Pour mon frère, c'était différent, il avait tout ce qu'il voulait de la part de ma mère.

Ma mère a tout fait pour me décourager de faire des études. Pour elle, réussir ma vie, c'était me marier et avoir des enfants. Elle me reprochait sans cesse de ne pas avoir d'enfant, ni de mari. **Pour moi, ce n'était pas ça réussir ma vie. Pour moi, c'était être instruite, cultivée, intellectuelle, pour n'avoir besoin de personne pour décider et pour transmettre après à mes enfants. Je veux d'abord m'épanouir personnellement pour pouvoir ensuite construire une famille et donner ce que je n'ai pas eu.** C'est pour ça que j'ai mal quand on me demande si je suis mariée et si j'ai des enfants. C'est comme si j'entendais les reproches de ma mère.

Le mariage

Quand j'ai eu mon brevet, un cousin a demandé ma main à mon père. J'ai dit à mon père: « *Tu veux que j'épouse mon cousin, ok, je vais l'épouser, mais je ne serai jamais sa Femme* ». Mon père a compris et il a renoncé à ce mariage.

Action politique et fuite

Mon frère appartenait à un parti politique, celui des peuls.

En 2002, j'ai pris ma carte du parti, je faisais des meetings, des manifestations, je recrutais des jeunes.

J'ai été interpellée et emmenée trois fois en prison en Guinée. J'y ai subi des tortures.

Mon frère, lui, est mort dans le stade en 2009.

Tout le monde me disait de quitter la Guinée. Je l'ai fait pour mes parents, pour qu'il leur reste au moins un enfant vivant. Mes parents ne militaient pas, mais ils soutenaient les actions. Ils pouvaient recevoir à la maison les membres du parti, pour des réunions par exemple.

Arrivée en France

Quand je suis arrivée au-dessus de Paris en avion, c'était très impressionnant, toutes ces lumières.

J'étais inquiète, il faisait froid, je ne connaissais rien ici, je ne savais pas où dormir.

A Paris, j'ai été prise en charge par des membres du parti qui s'étaient organisés pour accueillir les victimes, et j'ai été hébergée dans une famille. Par la suite, j'ai voulu partir, trouver une colocation. Je suis passée de coloc en coloc. C'était difficile, il y a même un des colocataires qui voulait coucher avec moi et me harcelait.

J'ai fini par être prise en charge dans un foyer. Quand je suis entrée dans ma chambre, j'ai eu l'impression de retourner en prison. C'était tellement sombre. Je me suis rendue compte qu'au fond de moi, j'étais dévastée.

Les démarches administratives

Peu de temps après mon arrivée en France, j'ai fait une demande d'asile puis un recours, qui ont été rejetés.

J'ai attendu deux ans pour pouvoir faire une nouvelle demande, qui a encore été rejetée. Là, j'ai introduit un recours auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

Je voulais tellement avoir des papiers, j'ai aussi trouvé une promesse d'embauche, et je suis allée à la préfecture pour refaire une demande de titre de séjour salarié. Je pensais que c'était positif pour mon dossier de montrer que j'avais du travail.

Interpellation et rétention

Je me suis faite interpellée à la préfecture, menottée jusqu'au centre où j'ai été placée en rétention. C'était humiliant d'avoir les menottes et que tout le monde me voit comme ça. Mais je n'ai pas eu peur. Je n'avais pas réalisé, et je croyais être dans mon droit, ayant fait toutes les démarches pour les recours, et étant en attente d'une réponse de la CNDA que j'espérais favorable.

A mon arrivée au centre de rétention, j'ai tout de suite demandé à voir l'association pour expliquer ma situation. Nous avons fait un recours auprès du tribunal administratif.

Le lendemain matin, j'ai été réveillée par une policière qui m'a dit que j'avais un vol pour la Guinée à 7 h 30 du matin! Je lui ai dit: « *Je ne pars pas comme ça, je suis sale, je veux me laver,*

je ne me présente pas comme ça à mes parents. » La policière m'a dit que je pouvais refuser le vol.

J'ai refusé le vol à l'aéroport, en expliquant aux policiers que j'attendais une réponse, que ça faisait cinq ans que je me battais pour cette réponse et que je ne partirai pas sans cette réponse.

La rétention m'a fait repenser à la prison en Guinée.

Je pleurais sans cesse. C'était tellement dur de me retrouver enfermée en prison. Ça réveillait tellement de choses...

J'ai été libérée par le tribunal administratif dès le lendemain de mon placement.

Les papiers, enfin un futur !

J'ai obtenu l'asile politique une semaine après ma sortie du centre de rétention.

J'ai reçu une lettre qu'une personne d'un service juridique m'a lue, et qui m'a dit: « *Cette décision vous protège* ». Ça m'a fait bizarre ; je suis venue en France pour être protégée par des êtres humains. Ce sont des êtres humains qui protègent les autres, pas des papiers!

Mais quand même avant je n'étais pas protégée, et là je me sentais enveloppée, protégée, même s'il reste encore de la peur en moi.

Maintenant, j'ai un récépissé en attendant une carte de séjour de dix ans. J'ai des droits, je peux chercher du travail, je peux avoir un logement.

Le regard des autres est différent.

Même à la préfecture, c'était différent. Quand on m'a donné le récépissé, la personne du guichet m'a posé des questions sur moi, sur ma vie, sur autre chose que les papiers. Elle s'est intéressée à moi, je suis devenue une personne.

Etudier libre de beaucoup de choses. Je me suis rendue compte que j'avais eu de la chance dans ma vie, comparée à ces femmes qui n'ont pas été scolarisées.

Je veux reprendre mes études, faire un bac plus cinq (j'ai une licence d'économie) et aider des personnes, surtout des femmes, leur apprendre à lire, à écrire et même à parler français. Je veux rendre ce qu'on m'a donné.

Depuis mon départ du pays, j'ai commencé à comprendre que ma mère m'aimait quand même. Une fois, je ne l'ai pas appelée pendant un moment, et quand je l'ai eue, elle m'a dit qu'elle s'inquiétait de ne pas avoir de mes nouvelles. C'est là que j'ai commencé à la voir différemment. Maintenant que je suis loin, on arrive à discuter.

Quand je lui ai dit que j'avais les papiers, et que je lui ai expliqué la rétention, la présentation à l'avion, elle a pleuré, et ça m'a étonné.

Quand je prie, je demande encore les papiers. Maintenant, je les ai, mais je ne réalise pas encore. Je plane. Je suis encore sans papier dans ma tête.

Je n'oublierai jamais les gens qui m'ont fait du bien. Ils restent dans mon cœur jusqu'à la fin de ma vie. Par exemple, le Président de la CNDA qui m'a accordé l'asile. Je sais que je ne pourrais pas le remercier directement, mais il est là, dans mon cœur. »

Depuis sa sortie du centre de rétention, madame D est agent d'accueil dans un centre d'hébergement et a trouvé un logement, à quelques minutes de son lieu de travail.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Il, est un jeune homme de 24 ans, de nationalité syrienne. Il a été enfermé seize jours au CRA de Paris-Vincennes en juin 2013, avant d'être reconnu réfugié par l'OFPRA.



« Ma vie a changé en sortant du centre de rétention : J'avais des papiers et un avenir possible, même si je ne comprenais pas vraiment ce qu'il était en train de m'arriver...

Aujourd'hui, je suis heureux. Je travaille depuis un an dans la restauration. J'aime mon patron et mon travail. Il a fallu que je fasse des efforts, tout n'a pas été facile. J'ai tout recommencé, une nouvelle vie. J'ai eu la chance d'être bien aidé. L'ASSFAM et Madame Céline ont joué un grand rôle pour que ma vie soit belle. Je ne connaissais pas la France et je ne parlais pas français, je ne savais même pas ou dormir.

J'ai appris à parler français en prenant des cours à côté du métro Goncourt pendant quatre mois et puis j'ai arrêté. Je me baladais toujours avec mon dictionnaire et puis j'ai arrêté aussi. Je ne suis plus seul, j'ai aujourd'hui des amis de beaucoup de nationalités différentes avec qui je partage mon temps. Nous allons au cinéma, au restaurant, au bar, nous prenons des cafés, nous parlons beaucoup et je m'amuse avec eux. J'ai eu quelques amoureuses aussi. Mais maintenant je suis encore libre.

Je vis tranquillement dans mon appartement et je paie tous les mois mon loyer avec mon travail ; je suis content.

J'ai voyagé un petit peu en Europe. Oui c'est vrai ! Je suis allé à Malte et en Suède. Le mois dernier, je suis allé en Allemagne pour voir mon frère et ma sœur. J'ai pris le TGV.

Je ne les avais pas revus depuis très longtemps. J'ai eu beaucoup d'émotion de les revoir. Eux, ils n'ont pas encore de papiers mais ça va quand même pour eux. C'est mieux d'être sans papier en Allemagne qu'en France. C'est beau l'Allemagne, il y a beaucoup de nature, plus qu'à Paris. A Paris il y en a aussi mais il faut aller loin et je n'y vais pas encore.

Aujourd'hui, moi ça va, je suis bien mais c'est dur quand je pense à ma famille, à mon père et ma mère. Ils sont toujours en Syrie. C'est dur de vivre sans eux. Ces derniers jours il n'y avait plus de communication. Je ne pouvais pas leur parler. Je ne sais pas s'ils vont bien. Ça fait cinq jours.

J'ai demandé à ma mère si elle voulait venir ici avec moi en France. Mais elle m'a dit non. Elle est vieille maintenant et n'a pas la santé pour faire tout le voyage. Son pays c'est la Syrie. Peut-être que je ne la reverrai jamais...

Alors c'est bien de vivre ici, j'ai de la chance mais il n'y a que moi..."

ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« L'intéressé indique que la Cour européenne des droits de l'Homme a demandé au gouvernement français de ne pas le renvoyer au Pakistan. Toutefois, il ne produit aucun document utile et certifié conforme sauf une photocopie non certifiée conforme d'un document qui lui aurait été adressé par le greffe de la Cour (*par le biais du fax de l'association, à l'origine de la saisine de la Cour*) »

Juge des libertés et de la détention, Paris, 23 avril 2015

Monsieur le juge, voulez-vous dire que les intervenants de l'ASSFAM pourraient être des faussaires ?

**Ont participé à ce numéro : Elodie BIDE, Hélène CARRE, Emilie DAVID, Louise DUBREUX,
Elizabeth HUET, Aurélie MAYEUX, Laura PANDOLFI**

Illustrations : Sofia BRONSON, Charlotte FERBER

Graphisme/Mise en page : Mélanie LUCHTENS

Coordination/Contact Presse : Marie LINDEMANN – assfam.coordination@gmail.com - 06.69.29.52.26



**ASSFAM – SIEGE SOCIAL
5 rue Saulnier, 75009 Paris
Tél. : 01.48.00.90.70 / Fax : 01.45.23.38.07**

www.assfam.org